



CAPEL 4 Saisons

159 rue du Pape Jean XXIII - 46000 CAHORS

Tél : 05 65 20 55 00 - Fax : 05 65 20 55 28

SAS au capital de 4 100 000 euros

SIREN : 394 258 313 RCS CAHORS - APE : 4675 Z

N° Identification Intracommunautaire : FR 19 394 258 313

N° agrément : MP00016

Distribution et application de produits phytopharmaceutiques

2053371383D00001 00701

FACTURE N° : FCM-090-2026-1403

Du : 30/11/2025

Client : 736196

CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
LE PASSELYS
46140 DOUELLE

SIRET : 38166432500010

Identifiant TVA : FR40381664325

FACTURE

Magasin : 014 CATUS

Tel : 05 65 21 46 72

ATC :

Code	Désignation Article	Tva	Quantité	Un	Remise	Prix Net	Montant HT
Livraison : BLC-014-2025-13480 du 04/11/2025							
014419	MINERV.PERMA.UNIVERSAL D -25 5L	3	2,000	U		9,83	19,66
342089	RPD - MINERV.PERMA.UNIVERSAL D -25 5L	3	2,000	U		0,00	0,00
Livraison : BLC-014-2025-13936 du 19/11/2025							
014646	MINERV.ANTIGEL CONCENTRE 5L	3	1,000	U		27,08	27,08

	Taux	TVA	Mont HT	Mont TTC
3	20,00	9,35	46,74	56,09
		9,35	46,74	56,09

NET A PAYER 56,09 EUR

Echéance au 24/12/2025

736196 56,09
FCM-090-2026-1403 du 30/11/25
Prélèvement 4 SAISONS

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

IBAN : FR76 1120 6000 9510 1831 6900 328
Aucun escompte ne sera accordé pour paiement anticipé. Tout paiement non acquitté à la date d'échéance supporte de plein droit des intérêts de retard (loi LME n°2008-776 du 4 août 2008) exigibles dès le lendemain de la date figurant sur la facture au taux d'intérêt au début du dernier semestre appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement +10%. Est due également à compter du 01/01/2013 une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Le client déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et conditions figurant sur le site internet du Groupe Capel www.capel.fr

A2R STATION 46
n° :2489224225)\$
722 Avenue Pierre Bourrières
46000 CAHORS
Tel : 05.65.30.02.08
a2rstation46@gmail.com

Facture : 255

Mr CRUZ DOS SANDOS
829 Re du Passelys
46140 DOUELLE

Date : 01/11/2025
Échéance : a réception

Activité	Description	Qté	TVA	Prix unitaire	Montant
Vente de produit	Facturation carburant eu mois de OCTOBRE 2025	1	20%	150,83	150,83

merci de votre confiance	Total HT	150,83
	Total TVA	30,17
	Total TTC	181,00

Pénalités de retard : 10 %
pas d'escompte en cas de paiement anticipé
indemnité forfaitaire de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 euros

Siret : 53465485000047 n°de TVA : FR3534654850

A2R STATION 46
n° :2489224225)\$
722 Avenue Pierre Bourrières
46000 CAHORS
Tel : 05.65.30.02.08
a2rstation46@gmail.com

Facture : 265

Mr CRUZ DOS SANTOS
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

Date : 02/12/2025
Échéance : a réception

Activité	Description	Qté	TVA	Prix unitaire	Montant
Vente de produit	Facturation carburant du mois de NOVEMBRE 2025	1	20%	75,01	75,01

merci de votre confiance	Total HT	75,01
	Total TVA	15,00
	Total TTC	90,01

Pénalités de retard : 10 %
pas d'escompte en cas de paiement anticipé
indemnité forfaitaire de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 euros

Siret : 53465485000047 n°de TVA : FR3534654850

TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST
ROUTE DE SALVIAC
46300 GOURDON

FACTURE N°
FP06210319



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

1/1

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS : SAS au capital de 18 531 390 EUR |
SOS de AGEN B324 958 198 - APE 4671Z - N° TVA CEE : FR65324958198 | Siège
social : 898 Route de la Teinture - 47200 - MONTPOUILLAN

SD : 865003125480272

LA POSTE

633752 4931 1918
123 1/ 1 5

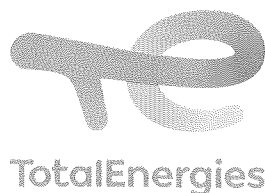


ETS CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

ADRESSE DE LIVRAISON		CRUZ DOS SANTOS ANTOINE LIEU DIT PECH DE BLANCHARD CARRIERE - CUVE EPNR 46150 CRAYSSAC		ADRESSE DE FACTURATION	
N° CLIENT 85340823		DATE 15/12/2025			
POUR NOUS CONTACTER					
Tél : 05 65 41 00 71 entreprises.lim@pso.totalenergies.com					

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U TTC	P.U HT	P.U. NET HT	MONTANT HT
P00072 Excellium Pro Non Routier Produit P00072 : EXCELLIUM PRO NON ROUTIER est un GNR de qualité supérieure. Produit à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdit à tous autres usages non spécialement autorisés.	1268,00 L			1054,17/1000L	1336,69

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	%TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
LCR 45j nets	1336,69	20 %	267,34	€ HT 1336,69 € € TVA 267,34 € NET À PAYER ▶ 1 604,03 €
ÉCHÉANCE 30/01/2026				



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
 - L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
- Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code de Commerce créé par Décret n°2012- 1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessous

TOTALENERGIES PROXI SUD OUEST 477 BOULEVARD ALFRED DANAY BP 47 33028 BORDEAUX CEDEX	N° CLIENT 85340823	N° FP06210319
	DATE 15/12/2025	NET À PAYER 1 604,03



AVIS D'ECHEANCE
Bris de Machines Mobiles



000000000000
00000341-0001-0001-00 13063X-DMA

VOS INFORMATIONS

Pour nous joindre :

MAAF Assurances
RSM Souscription
Bât. Dauphin 3 - RDC
79036 NIORT Cedex 9
Tel : 05 49 17 55 21

@: groupe.rsm@maaf.fr

Votre n° client : 146021280

Votre contrat : Bris de Machines Mobiles

BRI000000039251

Référence quittance : 25001186

SD : 86501298919353M

LA POSTE



9010569700000351_00341_G4_12.4__11591995_100001_■



CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
LE PASSELYS
46140 DOUELLE

Niort, le 22/12/2025

Cher client,

Nous vous adressons votre avis d'échéance de votre contrat d'assurance Bris de Machines Mobiles
pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026

Nous vous rappelons que l'échéance principale de votre contrat est fixé au 01 01.
Vous avez opté pour un **prélèvement automatique Annuel**.

LIBELLE	MONTANT
Cotisation HT	238.81 €
Dont Catastrophes naturelles	38.53 €
Frais d'accessoires	7.62 €
Taxes d'assurances	27.97 €
Dont Contribution Attentats	6.50 €
COTISATION TTC à régler	266.78 €

Les cotisations d'assurances sont exonérées de TVA (Art. 261 C2 du Code général des impôts)

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions
d'agréer, cher client, l'expression de nos salutations distinguées.

**PROCHAIN
PRELEVEMENT**

N° de client :
146021280

Référence quittance :
25001186

Prélèvement
au **10/01/2026**

**VOTRE DOMICILIATION BANCAIRE
TITULAIRE DU COMPTE:**

IBAN :

FR7617807008050052101729711

BIC :

CCBPFRPPTLS

DOMICILIATION :

RUM :

++IARD146021280001

En cas de modifications de vos coordonnées bancaires, merci de nous transmettre, dès aujourd'hui,
un nouveau relevé d'identité bancaire ou postal.

MAAF Assurances SA

Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Code APE
6512 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 38 542 073 580
Siège social : Chaban - 79180 Chauray - Adresse : Chauray - 79036 Niort Cedex
09 - maaf.fr

M LAUB BORIS - EI
Ostéopathe
adeli:46 7 00433 9
5, rue Principale
46090 ESPERE



FACTURE ACQUITEE N°009539

Espère, le 29/12/2025

M CRUZ DOS SANTOS ANTOINE

Une séance d'ostéopathie au tarif de soixante euro (60€).

M Boris LAUB

Boris LAUB
46 7 00433 9
5, rue Principale
46090 ESPERE





Adresse de facturation

CRUZ DOS SANTOS
LIEUT DIT LE PASSELYS
829 rue du pesselys
46140 DOUELLE
France

603457 11921 2893
1/ 2 9



CRUZ DOS SANTOS
LIEUT DIT LE PASSELYS
829 rue du pesselys
46140 DOUELLE

Pour nous contacter

Securitas Technology Services
393 chemin du Bac à Traille
69643 CALUIRE ET CUIRE

Tél : 0825 00 10 99*
Fax : 0825 30 45 44
E_mail : service.cliente@securitas.fr

* Service 0,15€/min + prix appel

Page 1/3

La Direction et l'ensemble des collaborateurs de Securitas Technology Services vous adressent leurs meilleurs vœux pour une année 2026 sereine et sécurisée. Vos interlocuteurs habituels demeurent à vo

A rappeler dans

Votre correspondance

N° client payeur : 1641713

N° client facturé : 1641713

TVA intracommunautaire :

Siege Social

Securitas Technology Services
253, qual de la Bataille de Stalingrad
92130 Issy-les-Moulineaux

SAS au capital de 110 745€
702034448 RCS Nanterre
Code APE : 8020Z
TVA intracommunautaire : FR71702034448

Autorisation administrative d'exercer N°AUT
-092-2122-08-31-20230364464, délivrée par
le CNAPS selon la loi n°2014-742 du 1er juillet
2014, l'autorisation d'exercice ne confère
aucune prérogative de puissance publique à
l'entreprise ou aux personnes qui en
bénéficient.

FACTURE N° 2926000099 du 01/01/2026

Total Facture HT	124,92 €
Taxe CNAPS HT	0,00 €
Total TVA (sur les encaissements)	24,98 €
Total € TTC	149,90 €

> Mode de paiement : Voir ci dessous
> Condition de règlement : 15 jours
> Sans escompte applicable
> Taux annuel des pénalités de retard : 0,12 %
> Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement 40€
> BIC : CRLYFRPP - IBAN : FR39 3000 2005 7200 0000 3798 N14

Les prestations de Securitas Technology Services sont soumises aux conditions générales de vente figurant au verso.

Prélèvement

N° 2926000099 du 01/01/2026

Etabls.	Gulchet	Compte	Clé	
17807	xxxxx	xxxxx01xxxx	11	Securitas Technology Services ICS-FR16ZZZ892EEB

MONTANT
en Euro

149,90

En cas de changement de RIB, merci de contacter votre Service Clients.

CONFORMEMENT A VOTRE DEMANDE LE MONTANT
DE CET AVIS SERA PRELEVE SUR VOTRE COMPTE
No de RUM : ++NAV00000000016332

Date de prélèvement

16/01/2026

N° client

1641713

Détail de votre facture



N° 2926000099 du 01/01/2026

Page 3/3

Nom et adresse du site / Prestation / période	Quantité	Prix unitaire	HT incluant CNAPS	Taux TVA
CRUZ DOS SANTOS - CTR-1000944 829 Rue du Passelys - DOUELLE Télésurveillance PRO 200 Période concernée : 01/01/26 au 31/03/26	3,00	34,29	102,87	20,00
CRUZ DOS SANTOS - CTR-1000944 829 Rue du Passelys - DOUELLE Levee doute video - jusqu'à 4 caméras Période concernée : 01/01/26 au 31/03/26	3,00	7,35	22,05	20,00

9
2/2
603457 11923 2893



Securitas Technology France est devenu Securitas Technology Services
depuis le 01/08/2023. Pour en savoir plus :
<https://www.securitastechnology.com/fr/technology>

CI 3361 (B1-433) - 433 - 1/1 - 1067 - 1067 - A0 - 3601020711005

MR CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
LE PASSELYS
46140 DOUELLE

Adresse installation
CRUZ DOS SANTOS Antoine
LE PASSELYS
46140 DOUELLE

Page 1/1

Facture N° FL92202533 du 01/01/2026

ID Client : 3500656

Adresse facturation
CRUZ DOS SANTOS Antoine
LE PASSELYS
46140 DOUELLE

OBJET : Facturation pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026 concernant votre contrat 4524314

	EUR HT	Tx TVA	EUR TVA	EUR TTC*
Contrat N° : 4524314 Contrat de SERVICE Matériel : INTRUSION Date signature : 21/05/2002				
ID Site installé : 3210239 MR CRUZ DOS SANTOS ANTOINE(TLS)				
Abonnement concernant votre contrat n°4524314	492,72	20.00	98,54	591,26

*Les montants unitaires peuvent être arrondis, leur somme devant être égale au montant total

Taxe	Taux %	Eur Base	Eur Taxe
TVA	20.00	492.72	98.54

TVA acquittée sur les encaissements

Total HT en Euros	492,72
Total Taxes :	98,54
Total TTC en Euros :	591,26

Conditions de règlement

Date limite de paiement : 31/01/2026 IBAN STS : FR7630004022490001000166784

Le virement devra être effectué sur le compte Securitas Technology Services : FR7630004022490001000166784

Merci de transmettre votre avis de virement, avec les références ci-dessous, par e-mail à l'adresse comptabilite@securitas.com ou par courrier à l'adresse :
Securitas Technology Services - TSA 80115 - 69643 Caluire-et-Cuire Cedex

Références à indiquer pour vos règlements :

N°Client	N°Facture	Montant TTC
3500656	FL92202533	591,26

Optez pour le prélèvement automatique, contactez-nous : comptabilite@securitas.com / 0825 000 205 (0,20 ttc/min)
En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

MODALITÉS DE PAIEMENT ET CONTESTATION

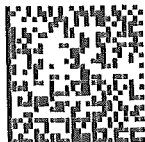
Comment régler votre FPS ?

Vous devez régler votre FPS auprès de la Direction Générale des Finances Publiques aux coordonnées figurant ci-dessous. S'il vous est demandé, le numéro de télépaiement de votre FPS est le suivant :

21460042100017 25 9 358 027 002 Clé 57



Païement par smartphone ou par Internet



Scannez le flashcode ci-contre ou saisissez l'URL suivante dans le navigateur de votre smartphone : www.stationnement.gouv.fr



Païement par téléphone (serveur vocal interactif)

Par carte bancaire au 0806 20 30 40 (numéro non surtaxé).



Païement par courrier

Par chèque libellé en euros à l'ordre du Trésor public (adresse mentionnée sur la carte de paiement). Joignez la carte de paiement ci-dessous pour servir de référence sans l'agrafer ni la coller. Envoyez le tout dans l'enveloppe retour à affranchir. **Ne joignez aucun autre document.**



Païement au guichet d'un centre des finances publiques

Uniquement par carte bancaire, muni du présent avis.



Païement chez un buraliste ou partenaire agréé*

En lui présentant le flashcode se trouvant sur la carte de paiement ci-dessous
* identifié par le logo ci-contre, liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite



ATTENTION

Date limite de paiement de votre FPS : 07/04/2026

En cas de non-paiement ou de paiement insuffisant à cette date, un titre exécutoire assorti de la majoration prévue à l'article R. 2333-120-16 du code général des collectivités territoriales sera émis à votre encontre. Cette majoration est fixée à 20% du montant du FPS impayé sans pouvoir être inférieure à 50 euros.



CARTE DE PAIEMENT

Date de l'avis : 31/12/2025

M. CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

2200

*



CENTRE D'ENCAISSEMENT
TSA 69089
35908 RENNES CEDEX 09

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

543219000176 93000832593580270020350401956806

2200





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Avis de Paiement
Forfait de post-stationnement (FPS)

CAHORS

ANUTAI
Agence Nationale
d'Assèment Autonotégation

Numéro de l'avis de paiement :

21460042100017 25 9 358 027 002

Clé

57

LA POSTE

Z44

137910 72509 18122

1/ 2 1 164

SD : 865021351239932



Date d'envoi de l'avis de paiement :
31/12/2025

M CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

Madame, Monsieur,

Le véhicule dont le certificat d'immatriculation est à votre nom a stationné le **24/12/2025** sur le territoire de **CAHORS** sans que soit réglée totalement la redevance de stationnement prévue. A ce titre, vous êtes redevable d'un forfait de post-stationnement (FPS) dont le détail est décrit ci-dessous.

Etablissement de l'avis de paiement du forfait de post-stationnement

COLLECTIVITÉ AYANT INSTITUÉ LA REDEVANCE

Nom de la collectivité :
CAHORS

Autorité dont relève l'agent assermenté :
CAHORS-TPV
CS 82064
33071 BORDEAUX CEDEX

N° d'identification de l'agent assermenté :
027

INFORMATIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT

Date et heure de constatation de l'absence ou de l'insuffisance de paiement immédiat de la redevance :
Le 24/12/2025 à 09h29

Lieu:
43 RUE GEORGES CLÉMENTEAU
46000 CAHORS
44.4457712 1.4422518 0.0

N° d'immatriculation du véhicule :
BK-334-GS

Marque du véhicule :
PEUGEOT

INFORMATIONS RELATIVES A L'ENVOI DE L'AVIS DE PAIEMENT

Date d'envoi de l'avis de paiement :
31/12/2025

Identité et adresse du redevable :
M CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

Le montant du FPS dû est égal à : 22 euros.

Ce FPS a cessé de produire ses effets le **24/12/2025 à 14h59**. A partir de cette heure, vous pouvez être redevable d'un nouveau FPS si vous avez continué à stationner au lieu indiqué.

« Signé »

Numéro de l'avis de paiement : 21460042100017 25 9 358 027 002 Clé 57

Pour plus de renseignements sur cet avis et vos démarches, appelez le 0806 607 145 (prix d'un appel local).



FACTURE

Page 1 / 1

www.flauraud.fr

FLAURAUD CAHORS +33 (0)5 65 20 36 20

AURILIS GROUP SAS Siège social :

14 RUE PIERRE BOULANGER - 63100 CLERMONT FERRAND - FRANCE

N° TVA FR 93321774150

Tél accueil : +33 (0)4 73 420 410 Email compta : compta.clients@flauraud.fr

Mails commerce : relationcommerciale@flauraud.fr litige.retour@flauraud.fr

N° compte client : 940500 - Tiers payeur : 940500
N° de facture : 44442358 du 31/12/2025
N° TVA CEE : FR 03531083533

X 1/1 50/11/2237/1205 01AA7394616N3TF 4 ALD

MR CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
CARRIERE
LE PASSELYS
46140 DOUELLE

ADRESSE DE LIVRAISON
MR CRUZ DOS SANTOS ANTOINE CARRIERE LE PASSELYS 46140 DOUELLE

Chef de secteur : GUILLOU (BORT) PIERRICK (tél :)

Devise : EUR

Veuillez adresser vos règlements à : AURILIS GROUP SAS - Service Comptabilité - 1 Bd de Verdun - BP 329 - 15003 AURILLAC

N° ligne	Référence	Désignation	Prix U. Brut H.T.	Qté	Remise	Prix U. Net H.T.	Montant Net H.T.	Taux TVA
	Livraison :	940500 CRUZ DOS SANTOS ANTOINE 46140 DOUELLE						
		BL 19224245 du 09/12/2025						
		Commande VMPT 7892279 1 (BRAL) (Vos références : .)						
1	910103	BANDAGE ECHAPPEMENT PRET A L'EMP 3050749101039	8,25	2,00	25,00 %	6,19	12,38	20,00
					Cumul par BL		12,38	

Toutes les marques utilisées sur ce document ne le sont qu'à titre de référence pour indiquer la destination des produits conformément à l'article L.713-6B du code de la propriété intellectuelle.

CONDITIONS DE REGLEMENT		
Traite directe	31/01/2026	14,86

Nos coordonnées bancaires

LCL
IBAN : FR64 3000 2022 2700 0006 0021 M67
BIC : CRLYFRPP

	TVA 20,00 %	TOTAL EUR
Base HT	12,38	12,38
Montant TVA	2,48	2,48
Total TTC	14,86	14,86
A déduire		0,00
Net à payer		14,86

A joindre à votre règlement

Montant TTC : 14,86 EUR
Date d'échéance : 31/01/2026
Tiers payeur : 940500_N
N° de facture : 44442358

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE : Toutes nos marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, même en cas de retour ou d'envoi effectué franco de port. Aucun retour de marchandises ne pourra être effectué par le client sans l'accord préalable écrit d'AURILIS GROUP SAS. Tout client professionnel en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard d'AURILIS GROUP SAS, d'une indemnité forfaitaire de 40 Euros, montant fixé par décret, pour frais de recouvrement (Art. L441-6, I-al. 12 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, AURILIS GROUP SAS peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification. Conformément à l'article 1229 du Code civil, le client devra payer un montant égal à 5% du montant H.T. de la facture au titre de la clause pénale en cas de non-paiement 15 jours après avoir été mis en demeure de payer. Il est expressément stipulé que le transfert de la propriété des marchandises susvisées ne s'opère qu'au paiement intégral de ces dernières (Art. L624-16 du Code de commerce). En cas de litige, les tribunaux de Clermont-Ferrand sont seuls compétents.

CONDITIONS DE REGLEMENT : Pénalités dues en cas de retard de paiement : taux de refinancement de la BCE + 10 points. Seule la taxe correspondant au prix effectivement payé ouvre droit à déduction. Aucun escompte n'est prévu pour règlement anticipé.

AURILIS GROUP SAS - Capital 7 538 392 Euros - Code APE 4531Z - SIREN 321 774 150 - RCS Clermont-Fd

Service à contacter :
Direction générale des Finances publiques DRFIP OCCITANIE HAUTE GARONNE SERVICE RECETTES NON FISCALES 15 PLACE OCCITANE 31039 TOULOUSE CEDEX 9 Téléphone : 05 61 26 56 90 Courriel : drfip31.pgp.produitsdivers@dgfip.finances.gouv.fr Accueil du public : LMMJ 8H30/12H00 Références bancaires : IBAN : FR75 3000 1008 33A3 1000 0000 031 BIC : BDFEFRPPCCT
Références pour toute correspondance :
N° facture : MIPY 25 2600030339

DRFIP OCCITANIE HAUTE GARONNE
15 PLACE OCCITANE
31039 TOULOUSE CEDEX 9

SD : 865507801380811

6731-006254-0011-0



CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
LE PASSELYS
46140 DOUELLE

LETTRE DE RELANCE

Le 12/12/2025

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, malgré une demande de paiement préalable, vous restez redevable de la somme de 100,00 € dont le détail figure dans le tableau ci-dessous. La date limite de paiement n'ayant pas été respectée, vous encourez l'application de la majoration prévue par l'article 55 de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010 dont le décompte détaillé figure dans le tableau précité. Si vous avez déjà payé la totalité de la créance, seule la majoration reste due.

En application de l'article L.257-0 B du livre des procédures fiscales, je vous invite à régulariser dans les meilleurs délais votre situation. À défaut, je poursuivrai, à l'issue d'un délai de trente jours suivant la notification du présent document, la procédure visant à obtenir le paiement des sommes précitées.

Nature de la créance	Références / Numéro de la créance	Date de mise en recouvrement / date limite de paiement	Montant d0	Versements / réductions	Reste d0
INDEMNITE DEFRICTION - ART.69 LOI N° 2014-1170 Date limite de paiement Majoration	MIPY 25 2600030339	24/09/2025 15/11/2025	1 000,00 100,00	1 000,00	100,00 100,00 €
TOTAL (Situation arrêtée au : 12/12/2025)					100,00 €

Pour payer, vous pouvez utiliser l'un des modes de paiement proposés au verso.

Vous disposez d'un délai de trente jours pour présenter vos observations au regard de la majoration appliquée conformément à l'article L. 122-1 du code des relations entre le public et l'administration.

Si vous rencontrez des difficultés pour régler la somme restant due, vous pouvez contacter le service désigné en tête de ce document dans le bloc « Service à contacter », qui est seul compétent pour vous répondre.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La/Le comptable public
HUGUES PERRIN

TALON DE PAIEMENT

Talon à joindre à votre paiement
Lettre de relance
Application : REP

RÉFÉRENCES :

N° facture : MIPY 25 2600030339
N° codique : 031000

MONTANT EN EUROS :
100,00 €

CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
LE PASSELYS
46140 DOUELLE

DRFIP OCCITANIE HAUTE GARONNE
SERVICE RECETTES NON FISCALES
15 PLACE OCCITANE
31039 TOULOUSE CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

Veuillez
détacher le talon
ci-contre et le
joindre à votre
règlement

*

Nous contacter

VOTRE AGENCE BANQUE POPULAIRE
OCCITANE
Tél. : 05 81 22 00 00

Votre n° client assurance : 146021280 D
Votre n° matricule : 0501729

LA POSTE

SD : 865012987956999



9010389200000113_00003_G4_12.4__11589098_100001_■



M. ANTOINE CRUZ DOS SANTOS
LE PASSELYS
46140 DOUELLE

Le 13 décembre 2025

Objet : immatriculation définitive de votre véhicule

Cher client,

Je prends contact avec vous à la suite de votre demande d'assurance pour le véhicule TRACTEUR ZETOR immatriculé 111XX11.

Afin de pouvoir vous adresser votre attestation d'assurance définitive, merci de me communiquer sa nouvelle immatriculation au plus vite.

Je suis à votre écoute pour vous accompagner dans vos projets.

Avec toute mon attention.

Votre conseiller en assurance



A G C du LOT

430 AVENUE JEAN-JAURES
BP CS 60199 46004 CAHORS CEDEX 9

Tel : 0565232230

Fax : 0565232239

Client : 05305

LA POSTE

SD : 86501829597566Q



2846
6 △



FACTURE

Date : 01/12/2025 Pièce n° : **00260002772**

Dossier suivi par : Sylvie CUBAYNES

EI MR CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
829 RUE DU PASSELYS
46140 DOUELLE

DESIGNATION	QUANTITE	UNITE	P.U. H.T.	TVA	MONTANT H.T.
MISSION ECF 30/09/2025					
Exercice : du 01/01/2025 au 30/09/2025					
Mission d'examen de conformité fiscale	1,00	U	135,00	20,000	135,00

TVA	BASE H.T.	TAUX	MONTANT TVA
VN	135,00	20,00	27,00

Montant total TTC : 162,00 €

NET A PAYER : 162,00 €

Cette facture sera prélevée sur votre compte :
17807 00805 00521017297 11

Prélèvement (échéance le 27/12/2025)

COUPON A JOINDRE A VOTRE REGLEMENT

CLIENT : AGC46 / 05305 / LP

FACTURE : 00260002772 du 01/12/2025

NET A PAYER : PRELEVE

TVA acquittée sur les encaissements.

Passé le délai de 1 mois application d'intérêts de retard égal à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Pas d'escompte pour paiement comptant.

« Aux termes des Art. L. 441-6I al.12 et D. 441-5 al.12 du code du commerce - Pour tout paiement après la date d'échéance, une indemnité forfaitaire de 40 € sera appliquée afin de couvrir les frais de recouvrement. »



Références à rappeler :

Numéro de client Assurances : 000/01037631
 Numéro de matricule : 078/0501729
 Numéro d'adhésion : 124FY/097021
 Référence de Conditions Générales : 124AFA001
 Code Etablissement : 078
 Code agence : 00480
 Pour nous contacter : 01 58 19 92 82

LA POSTE

1usuj00e4hiy - 0000
 1/3 - 21249/28668 - 74379 - 346027465
 DP - 545943

SD: 865041530594965



ASSURANCE FAMILLE

M CRUZ DOS SANTOS ANTOINE
 LE PASSELYS
 46140 DOUELLE

Avis d'échéance

Paris, le 11 décembre 2025

Cher Monsieur,

Le 4 mars 2020, vous avez conclu un contrat ASSURANCE FAMILLE FORMULE ESSENTIEL dans votre agence BANQUE POPULAIRE OCCITANE.

Notre compagnie en assure la gestion et le suivi. Nous sommes donc heureux de vous compter parmi nos clients et vous remercions pour votre confiance.

A ce titre, je souhaitais vous faire part de plusieurs informations essentielles.

Quelle est l'échéance anniversaire de votre contrat ?

Elle est fixée au 31 mars 2026.

Quel est le montant de votre cotisation ?

Comme le prévoit votre contrat, votre cotisation tient compte de votre âge et s'élève à 234,00 euros. Elle sera prélevée chaque mois selon le calendrier suivant :

DATE D'ECHEANCE	COTISATION ASSURANCE	COTISATION ASSISTANCE	COTISATION TOTALE
01/04/2026	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/05/2026	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/06/2026	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/07/2026	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/08/2026	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/09/2026	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/10/2026	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/11/2026	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/12/2026	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/01/2027	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros
01/02/2027	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros

0000



1/3

DATE D'ECHEANCE	COTISATION ASSURANCE	COTISATION ASSISTANCE	COTISATION TOTALE
01/03/2027	19,22 euros	0,28 euros	19,50 euros



Quelles sont vos garanties ?

En cas de décès ou de perte totale et irréversible d'autonomie (PTIA) :

- un capital assuré de 20.000,00 euros.

Quand prennent fin vos garanties ?

- La garantie PTIA s'achèvera le 31 mars 2037, sans impact sur le montant de votre cotisation.
- La garantie décès se terminera quant à elle le 31 mars 2056.

Quelles sont les conditions de reconduction et de résiliation de votre contrat ?

Votre contrat se renouvelle chaque année par tacite reconduction. Vous pourrez, si vous le souhaitez, y mettre un terme à trois moments précis :

- à l'échéance mensuelle de votre contrat, contactez-nous au plus tard un mois avant et votre résiliation prendra effet le lendemain de l'échéance périodique,
- si nous vous avons notifié une augmentation du montant de votre cotisation (hormis les cas d'augmentation dus à l'âge de l'assuré et/ou à l'indexation), contactez-nous dans les 15 jours suivant la réception de la lettre vous informant de la modification du tarif. La résiliation prendra effet le lendemain de la prochaine échéance périodique de votre cotisation.
- si le contrat d'assurance de groupe a été modifié, contactez-nous dans les 30 jours suivant la réception de la lettre vous informant de la modification du contrat d'assurance groupe.

Vous pouvez transmettre votre demande de résiliation directement auprès de votre conseiller en agence ou via le formulaire disponible dans votre espace bancaire sécurisé, dans la rubrique dédiée à votre contrat. Vous pouvez également transmettre votre demande de résiliation par lettre simple, lettre recommandée ou envoi recommandé électronique à l'adresse suivante :

BPCE Vie - Centre d'Expertise et de Relation Client
7, Promenade Germaine Sablon – CS 11440 – 75709 PARIS CEDEX 13

J'espère que ces éléments vous seront utiles. Si vous avez d'autres questions sur votre contrat, n'hésitez pas à nous contacter ou joindre votre conseiller en agence. Nous serons toujours à votre écoute et à votre disposition.

Croyez, cher Monsieur, à notre sincère considération.

Le directeur du Centre d'expertise et de relation client

Pour nous contacter :

BPCE Vie - Centre d'Expertise et de Relation Client
7, Promenade Germaine Sablon – CS 11440 – 75709 PARIS CEDEX 13

Pour toute déclaration d'invalidité :

Rendez-vous sur le portail « mes déclarations », accessible via votre espace bancaire, dans la rubrique dédiée à votre contrat d'assurance ou contactez par courrier notre médecin conseil :

BPCE Vie - Médecin conseil
7, Promenade Germaine Sablon – CS 11440 – 75709 PARIS CEDEX 13

Pour bénéficier de vos garanties d'assistance :

Appelez IMA ASSURANCES au 05 49 75 75 75 (+ 33 5 49 75 75 75 depuis l'étranger)

Les informations qui figurent sur le présent courrier sont personnelles et sont protégées conformément à la Notice de protection des données que vous pouvez consulter ou télécharger en utilisant le lien « www.vos.donnees.assurances.groupebpce.com » et à tout moment dans les mentions légales en pied de page de notre site internet « www.assurances.groupebpce.com »



1116 tdiar2e04000 251211211243 002 3315

BPCE Vie

Société anonyme au capital social de 1 61 469 776 euros
Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris
Siège social : 7, Promenade Germaine Sablon - 75013 Paris
Identifiant unique REP Papiers n° FR232581_01QHNNQ (BPCE - SIRET 493 455 042)

IMA ASSURANCES

118, avenue de Paris, CS 40 000 - 79033 Niort Cedex 9 France
Tél. : +33 5 49 75 75 75. Entreprise soumise au contrôle de l'ACPR
S.A. au capital social de 157 000 000 euros entièrement libéré
Entreprise régie par le Code des assurances - 481 511 632 RCS Niort
4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09



CI 3361 (B1-15) - 15 - 1/1 - 17 - 17 - A0 - 3512081440001



CRUZ DOS SANTOS Antoine
LE PASSELYS

46140 DOUELLE
France

FRANCHEVILLE, le 05/12/2025

Téléphone : 04 26 19 13 13 (numéro non surtaxé)
Mail : recouvrement.fr@securitas.com
SERVICE RECouvreMENT
Réf Client : N° 3500656

DERNIÈRE RELANCE AVANT POURSUITES JUDICIAIRES 2424.48 €

Madame, Monsieur,

Suite à nos différentes relances restées sans effet, votre compte présente toujours un solde débiteur de :

MONTANT DÛ ET ÉCHU A CE JOUR : 2424.48 € TTC

Nous avons donc décidé de transmettre très prochainement votre dossier à notre service contentieux aux fins d'assignation ce qui entraînera des frais supplémentaires à votre charge. Nous confirmons également que nous allons procéder sous peu à la suspension de l'ensemble de nos prestations à votre égard, comme cela vous a déjà été mentionné dans notre précédent courrier de relance.

Cependant, vous pouvez encore stopper cette procédure en régularisant votre dette sous 48 heures selon les modalités de paiement ci-dessous et en contactant immédiatement notre service recouvrement – contentieux afin de valider cet accord amiable et d'éviter ainsi toute suspension de service.

Vous pouvez effectuer votre règlement :

- Par chèque libellé à l'ordre de Securitas Technology Services et adressé à Securitas - TSA 80115 - 69643 Caluire-et-Cuire Cedex
- Par virement sur notre compte bancaire BNP PARIBAS dont l'IBAN est FR76 3000 4022 4900 0100 0166 784 (BIC BNPAFRPPXXX)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

SERVICE RECouvreMENT
Votre Chargé de recouvrement